

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 225/150 KNAUF KS25

Fiche Technique Système

2021-11

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 225/150 KNAUF KS25

W111+.fr_CKM25-900-STANDARD-12.fr_225-150

Description du système

Les cloisons distributives KNAUF METAL 225/150 sont constituées par assemblage d'une plaque de plâtre KNAUF KS25 d'un côté et de deux plaques de plâtre KNAUF KS25 de l'autre côté, vissée sur une ossature métallique KNAUF.

Le système est composé de :

- 3 x KNAUF KS25
- Montants M150/50 doubles, entraxe 450mm ou 900mm (selon hauteur désirée)

Documents de référence

Justificatifs Feu :

- 225/150 : Efectis EFR/17-G-003808 et Ext. 18/1

Mise en œuvre conformément à :

- DTA 9/12-974_V1 du 12.02.19 valide jusqu'au 30.10.25

Domaine d'emploi

Les cloisons distributives KNAUF METAL 225/150 KS25 sont principalement destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf et rénovation
- Locaux cas B
- Locaux Intérieurs classés EA - EB

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 225/150 KNAUF KS25



W111+.fr_CKM25-900-STANDARD-12.fr_225-150

Caractéristiques techniques

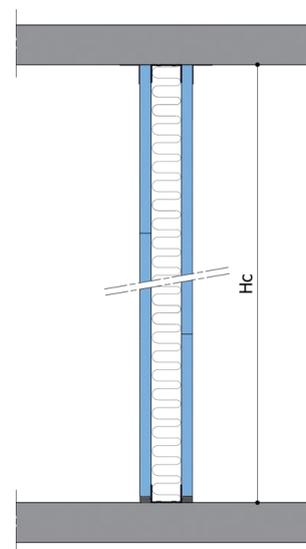
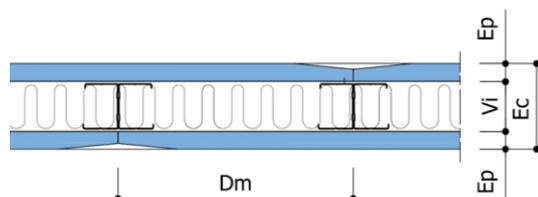
Type de cloison	225/150	
Type de plaque	KS25	
Épaisseur totale (Ec) [mm]	225	
Vide interne (Vi) [mm]	150	
Nombre x Épaisseur de plaques (Ep) [mm]	3 x 25	
Type d'ossature	M150/50	
Poids cloison max. sans LM * [kg/m ²]	66	
Hauteur maximale (Hc) ** [m]		
	Entraxe (Dm) [mm]	
Montants simples - [900	/
	450	/
Montants doubles -] [900	9,75
	450	10,55
Résistance au feu		
	Épaisseur [mm]	
Sans laine minérale	/	EI 180

* Max = montants doubles entraxe 0,40m et parement indiqué dans « type de plaque »

** Dimensionné avec un critère de flèche H / 240

Dispositions particulières de mise en œuvre

Performance Feu :	Oui : Consulter le PV de Résistance au feu
Performance Acoustique :	Non
Autre :	Non



Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.